



ÉLECTION

AVIS D'ÉLECTION PARTIELLE AU CA DU SEOM

DESTINATAIRES : Toutes et tous les membres du SEOM

EXPÉDITEUR : Maxime Viens, président du Comité d'élection au SEOM

**OBJET : Élection partielle au poste conseillère ou conseiller au préscolaire
au Conseil d'administration du SEOM**

Pierrefonds, le 1^{er} octobre 2024

Chères et chers membres,

Lors de l'élection générale de mai dernier, aucune candidature n'a été reçue pour le poste de conseillère ou de conseiller au préscolaire. Afin de se conformer à nos Statuts, il y aura élection partielle pour pourvoir le poste de conseillère ou conseiller au préscolaire lors du Conseil des personnes déléguées (CD) du 9 octobre 2024, jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

Les membres peuvent consulter les [Statuts du SEOM](#) pour connaître les modalités d'élection (art. 3-4.9) et avoir une brève description des fonctions (art. 3-4.10.5), ainsi que le [Règlement sur la tenue d'élection au SEOM](#) lorsqu'il y a vacance au Conseil d'administration.

Les membres désirant poser leur candidature doivent remplir [le formulaire de mise en candidature](#) disponible en ligne ou contacter Julie Denis à l'adresse j.denis@seom.qc.ca au plus tard 24 heures avant le CD du 9 octobre 2024. Toute personne qui soumet sa candidature recevra un accusé de réception de la part de la personne représentante du Comité d'élection.

Lors du CD, la procédure à suivre sera clairement expliquée. Le vote au scrutin secret sera tenu si au moins une candidature a été reçue dans les délais prévus. Les candidates et candidats qui désirent participer au CD pourront se présenter à titre d'invité ou se faire représenter par un membre de leur choix. Pour toute question, vous pouvez écrire à webinfo@seom.qc.ca.

Syndicalement,

Maxime Viens

Président du Comité d'élection